



Le Petit Journal

Janvier 2021

n° 96

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr

*Meilleurs voeux
de
santé, bonheur et
sérénité.*



cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOLET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

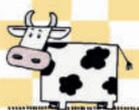
61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE



02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent
vous proposent:

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

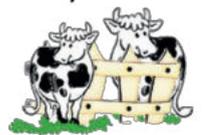
5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure

Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi



- une viande de la région, choisie par leurs soins
 - une charcuterie artisanale souvent récompensée
 - des plats cuisinés
 - des rôtis spéciaux
 - la réalisation de vos buffets froids
 - des colis préparés en boutique
- * boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été



Sommaire

- p. 03 Editorial
- p. 05 La vie du Conseil
- p. 10 La vie de la Commune
 - Résidence senior
 - Clos du Perche
 - Primo-accédents
- p. 12 une passionnée
- p. 14 Mots croisés
- p. 17 La vie culturelle
 - La médiathèque
 - L'espace abbé Fret
- p. 19 La vie des Associations
 - Radio 61110
 - Club de Loisirs
 - BPN
 - AAPMA
 - Les pousses solidaires
 - L'amicale des pompiers
 - AAPCG
 - BPN
 - Plumes & Talents
 - Halem
- p. 36 Bretoncelles et l'environnement
 - Le SMIRTOM
 - Le Parc / les MAEC
 - Règles d'urbanisme
- p. 31 Pluviométrie
- p. 33 Bretoncelles pratique
- p. 36 Horaires SNCF

Le Petit Journal

- ADI Bretoncelles.
- Directeur de la Publication : Daniel Chevé
- Rédactrice en chef : Nelly Slater
- Comité de rédaction : ADI, Maire & adjoints.
- Impression : imprim'28
- Distribution : Commune de Bretoncelles.
- Tirage : 1000 exemplaires.
- Crédit photos : Nicole, Alexia, Gaëlle, Aurélie, Ms. Kommenda, Lutz, Zachmann, Tournaire et Bordes. Mme Guichard.

DRÔLE D'ANNÉE 2020,

BEAUCOUP D'ESPOIR EN 2021

Bien qu'élu le 15 mars 2020, la nouvelle équipe municipale n'aura été installée que le 25 mai seulement.

En effet dès le 17 mars commençait cette première période de confinement qui laissera des séquelles pour les mois à venir. La période estivale tendra à faire oublier la pandémie et la population reviendra à une vie presque normale quand, hélas, a surgi la 2ème vague, pire que la 1ère. La raison économique l'emportera toutefois et l'ouverture des écoles et l'activité des salariés seront maintenues.

Le petit commerce, dit "non essentiel" pour le gouvernement, en souffrira moralement et financièrement. Je ne parle pas des bars et des restaurants pour qui la punition est sans appel.

Nous avons une pensée toute particulière pour toutes les familles qui ont été frappées de près ou de loin par le deuil, en leur présentant nos plus sincères condoléances.

Cette année 2020 va donc se terminer dans une drôle d'ambiance et la nouvelle municipalité n'a pu actionner certains leviers (conseil municipal des jeunes, préemption du magasin de bricolage, Maison d'Assistants Maternelles, restauration du mur du cimetière...)

Mais contre vents et marées, les mesures drastiques de la direction de l'EHPAD et de son équipe ont évité des foyers épidémiques. Bravo aussi à nos commerçants qui ont fait preuve de sagesse en appliquant scrupuleusement les consignes sanitaires pour préserver les bretoncellois.

Pour 2021, apparaît un coin de ciel bleu et beaucoup d'espoir.

-L'espoir sur le front sanitaire avec l'arrivée d'un vaccin ; mais il faut savoir encore attendre...

-L'espoir de créer une maison des associations dans l'ancien magasin de bricolage.

-L'espoir de réaliser une voie douce et sécurisée pour les piétons jusqu'à Plaisance.

-L'espoir de conduire des travaux au cimetière, (réfection du mur, préservation du bâtiment communal, chapelle Gareau)

-L'espoir de réaliser une Maison d'Assistants Maternelles.

-L'espoir de vendre de nouvelles parcelles à la résidence Clos du Perche.

-L'espoir de créer une résidence pour les seniors pour le bien-être de nos aînés.

-L'espoir de vous réunir à nouveau pour favoriser une démocratie participative.

Et l'immense espoir du Conseil municipal et de moi-même, en vous adressant nos meilleurs vœux de bonheur, santé et sérénité pour cette nouvelle année, d'avoir le plaisir de vous rencontrer au sein de notre vie communale retrouvée en 2021.

Daniel Chevé,
maire de Bretoncelles



Institut de beauté

Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 21
Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU

Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS



C.E Destruction



nid de guêpes & Frelons



8 rue du gravier 61110
Verrieres
tél:02:37:37:26:41
portable:06:88:01:15:36
06:31:78:49:46

siret:839793494/00015



Horaires d'ouverture :
- Lundi / Mercredi / Vendredi : 10h - 13h // 15h30 - 19h
- Samedi : 9h30 - 13h

Centre-bourg de Bretoncelles
Pour nous contacter : 02 37 49 24 30

& JOUR & NUIT



TAXIS

Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr

Je privilégie
l'esthétisme
la fonctionnalité
et la qualité.



6 Pierres Paysagères

Sylvain Sagot
06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère
Pavage, Béton décoratif...

Paysagiste Artiste
Aménagement en Bois
Clôture
Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins

6pierrespaysageres@orange.fr

N° siret 810 219 782 00010 Finlaye CARNHOU 02 37 53 39 43
Ne pas jeter sur la voie publique

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 30 octobre

Le compte rendu de la réunion du 11 septembre a été approuvé.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose de respecter une minute de silence en hommage à Samuel Paty et aux personnes tuées hier à Nice.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur.

Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du conseil municipal. Il s'impose en premier lieu aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la délibération du conseil municipal.

Une proposition de règlement intérieur a été transmise aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur.

ACHAT DE L'IMMEUBLE SIS 11 BIS RUE LUCIEN DAVID

Monsieur le Maire donne des précisions quant à l'avancement de la requête de M. Berrier auprès du tribunal administratif de Caen : la requête de M. Berrier pour la suspension de la délibération par laquelle le conseil municipal a fait valoir son droit de préemption sur l'immeuble «Bretoncelles» a été rejetée.

ESPACE ABBÉ FRET :

Convention Médiathèque Départementale de l'Orne

La médiathèque départementale a pour mission le développement de la lecture publique sur l'ensemble du département. La Commune a la compétence pour organiser la lecture publique sur son territoire.

Une convention de fonctionnement de la médiathèque est proposée par le Conseil Départemental.

Les engagements pour la commune sont notamment :

- Fournir un local ouvert au public au minimum 14 heures par semaine (bibliothèque ouverte 20 h par semaine)
- Assurer l'accès et le prêt gratuit des documents aux usagers
- Approuver un règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement de la médiathèque
- Doter la médiathèque de deux accès gratuits à l'internet (en cours)
- Confier la gestion et l'animation à un/e salarié/e assisté/e de bénévoles
- Créer une ligne budgétaire de 2 € minimum par habitant pour l'achat de documents
- Créer une ligne budgétaire de 0.30 € pour l'action culturelle...

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée, décision prise à l'unanimité.

Convention avec les bénévoles :

Mesdames Yveline Renoult, Evelyne Guillin, Thérèse Balent, Claude Van Der Maelen, Francette Lecomte, Chantal Guilbert, et Dominique Brunet sont volontaires pour être bénévoles à la médiathèque.

Une charte de coopération collectivité/bénévole est proposée. Elle permet de définir le rôle des bénévoles dans la médiathèque. Elles ont suivi une formation dispensée par la Médiathèque Départementale de l'Orne.

Mme Renoult Yveline propose de développer le centre de généalogie.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la charte avec chacune des bénévoles, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

EGLISE : CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire présente le devis de Mme Annick DIEU pour les travaux du plafond de la nef qui s'élève à 38000 €. Il propose de le valider.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer une convention tripartite avec la Fondation du Patrimoine et de BPN en vue de réaliser ces travaux.

Ces travaux pourront être financés par une subvention DETR de 20 %, une subvention de la Fondation du Patrimoine de 20 %, une participation de BPN.

Le conseil municipal accepte le devis de Mme Dieu d'un montant de 38000 € pour les travaux du plafond de la nef et autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite avec la Fondation du Patrimoine et l'Association Bretoncelles Patrimoine Nature.

ENS VALLÉES ET MARAIS : CONVENTION

La prairie d'environ 7ha située sur l'Espace Naturel Sensible est mise gratuitement à disposition de M. Julien COUTANT, agriculteur à Bretoncelles. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec celui-ci pour en définir les modalités. Le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec M. Julien Coutant.

SIAEP LE PAS SAINT LHOMER-LES MENUS :

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019.

Le SIAEP a transmis le rapport annuel 2019. Lors de la précédente réunion, Monsieur le Maire a été chargé de demander des précisions aux SIAEP quant aux résultats d'analyse non conformes et aux dépenses non indiquées dans le rapport.

Le SIAEP a apporté les réponses suivantes :

- L'analyse d'eau qui n'était pas conforme se situe sur la commune du Pas St l'Homer au lieu-dit «Hannon», l'ARS soulignait la présence de CVM (chorure de vinyle monoméré), c'est pourquoi nous avons mis en place un calendrier de purges régulières effectuées par le fontainier à cet endroit.
- En ce qui concerne les dépenses, ce rapport annuel n'est pas un rapport d'activité du SIAEP c'est pourquoi le budget n'y est pas exposé en totalité.

- Ce rapport annuel concerne uniquement le prix (d'où la vision des recettes et des dépenses d'investissements) et la qualité du service d'eau potable. Il est établi d'après une trame fournie par le Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne.

- Les travaux d'investissement pour 2018 correspondent pour la plus grosse partie à la mise en place de l'usine de traitement des pesticides à La Repesserie.

- Pour 2019, il y a une partie pour La Repesserie.

- Les autres dépenses d'investissements concernent les achats de compteur, le matériel pour l'entretien du réseau et la continuité de la distribution d'eau... (renforcement des canalisations, pompes stations...)

Monsieur le Maire propose de soumettre au conseil municipal l'adoption du rapport. Il est adopté à l'unanimité

LOGICIEL MAIRIE :

- Renouvellement du contrat pour trois ans

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services arrive à échéance. Ségilog propose de renouveler celui-ci pour une période de trois ans. Le coût annuel sera de 3630 € ht par an. M. le Maire est autorisé à signer la convention, (à l'unanimité).

- DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE CHEMIN

Monsieur Claude Alloteau souhaite se porter acquéreur d'une parcelle de chemin sise au Frou de la Godefraise. Le conseil municipal décide de proposer à M. Claude Alloteau la vente de cette parcelle de chemin pour la somme forfaitaire de 600 €. Les frais de bornage, d'enquête publique et les frais d'acte ou honoraires sont à la charge du pétitionnaire.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose de refaire totalement le site internet de la commune. Il a reçu plusieurs propositions. Le conseil municipal retient la proposition de Campagnol.fr qui est un service de l'AMRF (Assosiation des Maires Ruraux de France). Le coût sera de 320 € TTC par an.

Réunion du 27 novembre

Le compte rendu de la réunion du 30 octobre est approuvé.

Maître Bellemère, nouvelle notaire à Bretoncelles, vient se présenter au conseil municipal. Cette assemblée lui souhaite la bienvenue dans notre village.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- L'achat de l'immeuble Brico
- Le bornage du clos du Perche

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.

L'ACHAT DE L'IMMEUBLE BRICO

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Me Bosquet, avocat :

M. BERRIER, qui a trouvé entretemps un autre bien qui pourrait lui convenir, serait prêt à se désister de son recours en annulation de la décision de préemption prise par le maire de Bretoncelles sous certaines conditions :

- la non-mise en recouvrement les 1500 euros auxquels il a été condamné par le juge des référés ;
- de ne pas demander de frais irrépétibles ;
- la possibilité de négocier une indemnité.

Le conseil municipal souhaiterait que l'avocat rédige un protocole à signer entre les deux parties.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES TARIFS 2021

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels et ceux qu'il propose.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1er janvier 2018 (pas de modification en 2019 et 2020) :

- Habitants de Bretoncelles:

1er jour : 165 €

2ème jour : 105 €

- Habitants hors commune :

1er jour : 205 €

2ème jour : 135 €

• Sociétés locales : 85 €

• Lave-vaisselle : 33 €

• Electricité - chauffage : 0.17 € du kwh consommé

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2021.

CIMETIÈRE : TARIFS 2021

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels et ceux qu'il propose.

Les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2020 sont les suivants :

• Concession trentenaire : 150 €

• Concession cinquantenaire : 250 €

• Concession perpétuelle : 1700 €

• Columbarium (pour 30 ans) : 860 €

• Cavurne (pour 15 ans) : 260 €

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour 2021.

SMIRTOM : REDEVANCE SPÉCIALE

Le SMIRTOM propose une convention pour la redevance spéciale, établie pour six ans, durée du mandat des élus locaux.

Le coût de la tonne est calculé chaque année à partir des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères et du tri sélectif, auxquels s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP-taxe nationale) qui évolue également chaque année.

Le montant total de la redevance spéciale pour l'année 2020 s'élèvera donc à 30.86 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée par le SMIRTOM.

VIREMENTS DE CRÉDITS DES BUDGETS ANNEXES VERS LE BUDGET DE LA COMMUNE

La commune de Bretoncelles intervient très régulièrement sur les réseaux d'eau et d'assainissement (moyens humains et techniques).

Monsieur le Maire propose de virer la somme de 27000 euros du budget de l'eau, 30000 euros du budget d'assainissement et 3000 euros du budget de la station

service vers le budget de la Commune. Ces propositions sont validées à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL :

- Lignes directrices de gestion

L'une des innovations de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG). La formalisation du document de référence doit être faite avant le 31 décembre 2020 pour une effectivité dès le 1er janvier 2021. Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les modalités de mise en œuvre de ce nouvel outil de GRH sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019. Il conviendra de définir la stratégie pluriannuelle et de déterminer les critères. Ces décisions ne feront pas l'objet d'une délibération.

- Assurances statutaires du personnel

Le contrat d'assurance statutaire garantit les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (maladie ordinaire, maladie longue durée, accident de service...).

Aujourd'hui, la commune est garantie par GROUPAMA-CIGAC.

Le conseil municipal retient la proposition de GROUPAMA-CIGAC, prévoyant une franchise de 10 jours lors des arrêts pour maladie ordinaire. Les taux sont les suivants :

Agents CNRACL : 5.04 %

Agents IRCANTEC : 1.10 %

Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats avec GROUPAMA CIGAC.

ENS VALLÉES ET MARAIS :

CONVENTION POUR L'OSERAIE

La proposition de convention a été adressée à chaque conseiller municipal. Elle a pour objet de définir les conditions et modalités pour lesquelles la Commune confie à l'association Bretoncelles Patrimoine Nature la gestion d'une oseraie sur une superficie de 200 m². Monsieur le Maire demande l'autorisation de la signer, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Une convention sera également prévue pour la gestion du verger.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION «POUSSES SOLIDAIRES»

La proposition de convention a été adressée à chaque conseiller municipal.

L'association les Pousses solidaires utilisera une superficie de 1500 m² pour la réalisation d'un jardin associatif. Ce terrain est conçu et cultivé collectivement par les adhérents de l'association.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de la signer, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

POUR INFORMATION

Conseil municipal des jeunes

Difficiles à organiser pendant la crise sanitaire, les élections sont reportées au printemps.

Résidence séniors

- Monsieur le Maire en donne les principes suite à sa rencontre avec Orne Habitat :
- construction de maisons à moins de 500 m du bourg,
- réservées aux plus de 65 ans
- faire une étude de besoin (durée 1 an).

SNCF :

Travaux d'entretien sur la voie. Il reste 14 km entre Vaupillon et Sablons sur Huisne à faire en partenariat avec l'ONF: Débroussaillage puis coupe importante.

Les riverains seront contactés pour qu'ils puissent récupérer le bois s'ils le souhaitent. Ces travaux contribuent à la sécurité et à la régularité des trains.

Cimetière :

Bilan de la commission

- Le mur du cimetière a été étayé par le personnel communal afin d'éviter qu'il ne tombe. Des devis sont demandés.
- La chapelle Gareau et l'appenti sont fortement dégradés.
- Difficulté d'entretien des allées : revoir le revêtement au sol de l'ancien cimetière.
- Jardin du souvenir : revoir l'implantation (entretien difficile

autour des cavurnes).

- Vérifier le règlement du cimetière concernant les plantations près des tombes.

C'est avec regrets que
"les voeux du maire"
sont annulés à cause de la situation sanitaire

TROIS NOUVEAUX PYLONES SUR LA COMMUNE

Une société d'ingénierie est actuellement mandatée par ORANGE pour implanter

3 relais de radiotéléphonie.

Comme le précise cette société "conformément aux engagements d'ORANGE dans le cadre du guide des bonnes pratiques entre opérateurs et communes élaboré en partenariat avec l'association des Maires de France," un dossier d'information relatif à 2 projets d'installation d'antennes sur la commune de Bretoncelles nous est parvenu. Un 3ème devrait nous parvenir prochainement.

Selon leur propre propos, "*le déploiement des réseaux de téléphonie mobile relève de l'aménagement du territoire et le dossier d'information est accessible à tout administré souhaitant en connaître les détails, c'est même un gage de transparence*".

Dans le cas présent, "ces projets font suite à l'identification d'un besoin de couverture sur notre commune, tant pour les clients d'Orange de passage que demeurant dans la zone et ainsi d'accéder à des services numériques mobiles conformes à leurs attentes". Ce serait même "une obligation pour l'opérateur en termes de couverture du territoire et de qualité de service".

Les termes en italique sont issus du courrier reçu en mairie. Et pourtant, depuis des années, la commune a signalé à Orange cette zone blanche en leur demandant d'installer un relais sur le pylône existant qui accueille déjà SFR et Bouygues. Et depuis des années rien n'y a fait, Orange considérant que le réseau était suffisant. Comme quoi !!

**Les dossiers sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture
et en cas de besoin sur rendez-vous.**

Vous y découvrirez les motivations du projet d'Orange, les coordonnées de l'emplacement de l'installation ainsi que le calendrier prévisionnel.

Certes à ce jour, deux dossiers seulement sont consultables pour l'implantation de pylônes en campagne, l'un au sud, l'autre au Nord, alors que le 3ème dossier concernerait une implantation dans le bourg.



UNE RÉSIDENCE SENIOR À BRETONCELLES

La construction d'une résidence senior, à 500 mètres maximum des commerces et des services, est un projet majeur et emblématique pour notre village.

Cette future résidence doit répondre aux besoins de nos seniors et leur permettre de bénéficier des différentes activités proposées par notre commune.

L'enjeu est important. C'est pourquoi nous souhaitons mener une concertation la plus large possible pour déterminer le bien-fondé de ce projet.

Un questionnaire, s'adressant d'abord au plus de 60 ans (il faut au moins être âgés de 65 ans pour avoir la possibilité d'habiter dans une résidence senior) mais aussi à leurs proches ou à toutes autres personnes qui seraient intéressées de participer au projet, est disponible en mairie et sera adressé à chaque personne concernée.

Les objectifs de cette enquête sont

- de mieux vous connaître, recueillir votre avis sur votre logement actuel et sur le projet de résidence senior,
- de vous associer si vous le désirez à la co-construction du projet de résidence senior,

pour mieux répondre à vos besoins.

Aussi à Bretoncelles

Le CLOS du PERCHE
Résidence de qualité environnementale



13 lots de 493 M² à 750 M²
35€ le M²

Renseignements : mairie de Bretoncelles—02 37 37 23 27



VOUS VOULEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Connaissez-vous toutes les aides dont vous pourriez bénéficier ?

Le prêt action logement (ex prêt 1% logement)

Le prêt « accession » d'action logement vous est possible si vous êtes salarié (ou préretraité) d'une entreprise privée non-agricole, d'au moins dix salariés.

Vous devez être primo-accédant (exceptions pour les ménages en situation de mobilité professionnelle ou de handicap). Votre maison doit être destinée à être habitée comme résidence principale et respecter la réglementation thermique en vigueur, la RT 2012.

Vous pourrez bénéficier d'un prêt à un taux préférentiel égal au taux du livret A (au 31 décembre de l'année n-1), soit 0.75% avec un taux plancher de 1% pour une durée libre, limitée à 20 ans.

Pour faire une demande de prêt action logement, il vous faut prendre contact auprès de votre employeur ou procéder directement en ligne sur le site www.actionlogement.fr.

Les prêts épargne logement (CEL et PEL)

Vous avez peut-être souscrit il y a quelques temps un Compte Epargne Logement (CEL) ou un Plan Epargne Logement (PEL) dans votre banque. En fonction de la phase d'épargne de ces placements, vous pourrez vous voir accorder, par l'établissement bancaire qui gère le compte ou le plan, un prêt destiné à l'habitation principale.

L'obtention du prêt permet également de bénéficier d'une prime versée par l'Etat (pour les PEL ouverts entre mars 2011 et décembre 2017). Son montant varie de 40 à 100% des intérêts d'épargne acquis en fonction du montant du prêt, de sa destination et de la date d'ouverture du plan.

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ)

Probablement l'avantage financier le plus important pour les primo-accédants en 2020, le PTZ est un prêt aidé par l'Etat. Il permet d'emprunter sans intérêts, pour financer une bonne partie du terrain et de la maison, et ce, jusqu'à 40 % du montant global du projet de construction. **A noter que la**

primo-accession, c'est ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 années précédant le prêt. Autrement dit, si vous êtes locataire depuis plus de 2 ans, vous êtes considérés comme primo-accédant !

Vous pouvez aussi directement faire une simulation sur le site www.anil.org.

C'est un coup de pouce très intéressant. Il permet de gagner en capacité d'achat.

Le Prêt Accession Sociale (PAS)

Le prêt accession sociale est également un prêt aidé par l'Etat, réservé aux personnes aux revenus modestes (conditions d'éligibilité identiques à celles du PTZ) leur permettant d'avoir des facilités pour financer leur opération d'achat d'un terrain + construction de la maison.

Cependant son intérêt est limité depuis le 1er janvier 2020. Il permet toutefois de bénéficier d'un taux plus avantageux (environ - 0.1% en moyenne par rapport aux taux du marché) et mérite malgré tout d'être étudié si vous y êtes éligible.

Le Prêt Social Location Accession (PSLA)

Le Prêt Social Location Accession n'est pas un prêt en tant que tel. C'est un mécanisme qui permet aux ménages modestes d'acquiescer le logement qu'ils occupent comme locataires, dans le cadre d'un contrat de location-accession. Ce dispositif comporte deux phases :

- Dans un premier temps, un opérateur HLM, SEM ou promoteur privé, finance la maison et le locataire, futur accédant, s'acquiesce d'une redevance, somme de l'indemnité d'occupation (l'équivalent d'un loyer) et de l'épargne (partie au paiement du prix de vente).

- Dans un second temps, au moment souhaité, le ménage lève l'option et opte pour le statut d'accédant à la propriété. Il souscrit alors un prêt conventionné pour financer l'achat sur une durée maximale de 30 ans.

En plus de cette souplesse, le PSLA comporte deux avantages fiscaux et non des moindres :

- La TVA à 5,5% appliquée au prix du logement si l'option d'achat est levée dans les 5 ans de son achèvement.

- Une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans à compter de l'année suivant celle de l'achèvement de la maison.

Vous pouvez aussi consulter les organismes et sites suivants

- L'ANIL et l'ADIL près de chez vous : l'Agence Nationale / Départementale pour l'Information sur le Logement : www.anil.org
- Les sites internet des collectivités locales de votre région :
- Votre conseil régional
- Votre conseil départemental
- Votre communauté de communes
- Votre mairie
- Le site « Economie » du gouvernement : www.economie.gouv.fr/particuliers
- L'ADEME : l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : www.ademe.fr
- L'ANAH : l'Agence Nationale de l'Habitat : www.anah.fr

NOËL À BRETONCELLES



Le père Noël est passé dans toutes les classes ! Et Ms. les maires de la Madeleine Bouvet et de Bretoncelles ainsi que le responsable des cantines du groupe Sodexo sont venus partager la joie des enfants au cours du traditionnel repas de Noël.





UNE PASSIONNÉE PAR UNE TRÈS GRANDE DAME

Une bretoncelloise sur le chantier de Notre-Dame de Paris

Sa mission : la sécurité des hommes et des femmes qui travaillent sur la cathédrale.

Nelly : Comment une bretoncelloise se retrouve-t-elle sur cet impressionnant chantier ?

Aurélié : Depuis 20 ans j'accompagne les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics pour que les chantiers avancent tout en préservant la santé des salariés. La santé d'une entreprise est indissociable de la forme et du moral de ses employés ! J'ai rejoint l'équipe de préventeurs du chantier de sécurisation de Notre-Dame de Paris en septembre 2019.

N : Quelle est la mission des préventeurs ?

A : Notre mission est d'anticiper les risques des travaux à venir. Il faut penser à tout : comment accéder au poste de travail ? Comment y amener le matériel lourd ? A quel moment aurons-nous un risque de chute ? Quelles sont les compétences spécifiques à prévoir ? Qui aura besoin de quoi ? Comment réagir face aux imprévus ?

Quand on monte un échafaudage de 30 m de haut, il est important de bien identifier toutes les activités qui vont s'y dérouler pour qu'il soit adapté à chacun et éviter de le démonter-remonter plusieurs fois.

L'équipe est composée de préventeurs, coordonnateurs, médecins du travail et experts du risque plomb, tous solidaires et complémentaires. C'est important quand on a un défi de taille à relever : sécuriser la cathédrale en prenant en compte le risque plomb, le gel ou la canicule, et la Covid-19 !

N : Quels sont les défis déjà relevés ?

A : Le premier a été de bâcher en urgence la cathédrale pour la protéger de la pluie qui arrivait quelques jours après l'incendie et de démonter les vitraux. Tout s'est fait très vite.

Rapidement après l'incendie, les charpentiers ont fabriqué sur mesure les cintres qui supportent les précieux arcs-boutants. Il a fallu des mois pour tous les poser,



C2RMF/ Alexis Komenda

délicatement pour ne pas faire de dégâts ni heurter un ouvrier. Là encore la patience a été récompensée : aucun blessé.

Le plus spectaculaire a été le démontage de l'échafaudage sinistré par les cordistes, (qui travaillent avec un harnais, suspendus à des cordes) pour les parties difficilement accessibles, puis par l'échafauteur.

Démonter un échafaudage déformé par la chaleur, recouvert de plomb et posé sur une cathédrale gothique fragilisée: du jamais vu.

Ils ont travaillé sur la méthode dès le lendemain de l'incendie. On sait, maintenant que tout est fini, que c'était une bonne façon de faire. Pour ces travaux nous avons dû innover pour mettre en place un système empêchant une collision entre les grues et les nacelles qui travaillaient dans un mouchoir de poche autour de l'échafaudage. Tout cela a pris des mois mais l'objectif zéro accident a été atteint !



Pascal Tournaire / Jarnias



Patick Zackmann /Magnum photos

Autre casse-tête de cet automne : le démontage du grand orgue, recouvert de poussière chargée de plomb. La difficulté pour les facteurs d'orgue et les préventeurs était de trouver des solutions pour gérer le risque de chute et les manutentions. Les éléments retirés étaient en hauteur, fragiles, de grandes dimensions ou lourds. À chaque élément retiré l'orgue se transformait un peu plus "en gruyère" dont il fallait boucher les trous au fur et à mesure sans abîmer sa structure. C'est là que j'ai découvert les talents de menuisier des facteurs d'orgue, métier que je ne connaissais pas du tout ! Ils ont trouvé une solution à tout et, malgré les difficultés, ils n'ont jamais perdu le sourire.



Christian Lutz : établissement public chargé de la restauration de la cathédrale Notre Dame de Paris

À toutes les impressionnantes interventions il fallait rajouter les dispositifs pour se protéger du risque plomb. Le côté positif est que, comme nous avons déjà mis en place toutes les mesures d'hygiène avant l'arrivée de la Covid, nous avons donc eu moins de difficultés que d'autres chantiers pour redémarrer.

N : Que pouvez-vous nous dire sur l'avancement du chantier ?

A : En cette fin d'année, les architectes peuvent enfin prononcer « la cathédrale ne risque plus rien » ; ce qu'ils ne pouvaient pas affirmer tant que l'échafaudage incendié trônait à la place de la flèche et que la charpente calcinée encombrait les voûtes, les empêchant d'expertiser celles-ci.



David Bordes des . Établissement public de la conservation et de la restauration de Notre Dame de Paris

Les équipes peuvent pousser *ouf* ! de soulagement après plus d'un an et demi à intervenir partout où il y avait urgence.

Le chantier évolue tous les jours. De nombreux médias sont présents et multiplient les reportages et articles dans la presse écrite ou sur les réseaux sociaux. Les sources d'information ne manquent pas !

N'hésitez pas à consulter

le site officiel : <https://www.rebatimotredamedeparis.fr/>,

la page facebook « **Rebâtir Notre-Dame de Paris** »

ou à me demander quand vous me croisez dans Bretoncelles « Alors, comment va Notre-Dame ? ». Nous arrivons en fin de phase de sécurisation, les équipes travaillent sur la programmation de la restauration. L'objectif est de pouvoir rendre **la cathédrale accessible en 2024** et nous comptons bien y arriver !

N : Après la sidération et l'urgence vous êtes maintenant dans l'espérance?

A. : « La notion d'espoir n'est pas dans l'esprit des constructeurs. Très vite la sidération a fait place à l'engagement. C'est comme une équipe médicale au bloc. Nous sommes dans la technique, la stratégie, la réflexion, la méthode, mais en fait l'émotion reste dans les couloirs. Les constructeurs font ce qu'ils ont à faire. »

N : **Merci Aurélie** d'avoir partagé cette expérience extraordinaire et si humaine à la fois.

M
O
T
S

C
R
O
I
S
M
S

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | ■ | | |
| 3 | | | | | | | ■ | | | |
| 4 | | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | ■ | | | | | | |
| 6 | | | | | ■ | ■ | | | | |
| 7 | | | | ■ | | | | | ■ | |
| 8 | | | ■ | | | | ■ | | | ■ |
| 9 | | | ■ | | | | | | | |
| 10 | | | ■ | | | | | | | |

Horizontalement

1. Les températures sont de saison (adj. Plur.)
2. Constructions d'idées imaginaires. Pronom personnel
3. Moqueries collectives. L'arme de Cupidon
4. Prénom féminin phonétiquement parlant. Exécutée avec facilité.
5. Embrassement inversé. Distingué
6. Un petit peu. Joint
7. Se restaurer en Angleterre. Sigle d'un organisme spatial américain.
8. La « 7 » a été mise en chanson (initiales). Atome
9. Initiales d'un écrivain russe (NB : Guerre et paix). Unité monétaire
10. Coutumes. Tassées

Verticalement

- A. Farfelu
- B. Le contraire de sédentaire
- C. C'est à vous. Réalisa
- D. Appelée Durandal ou Excalibur. Grande voile marine retournée (à cause d'un grain !)
- E. Bagatelles. (il se) meurt par asphyxie
- F. Célèbre tour. N'a ni dieu ni maître (abrev. Fam.)
- G. Génie dans sa catégorie. Ont remporté le suffrage. Symboles olympiques
- H. Souriante et agréable.
- I. Devenu étroit. Unité monétaire nordique
- J. A l'anis pour France Gall. (sing.)

solution page 35

ÉTAT CIVIL

LE RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)

stipule que:

« La tenue du registre de l'état civil est une obligation légale.

Mais les données enregistrées ne peuvent être utilisées par les élus municipaux. »

Ces données, dorénavant, ne pourront donc être diffusées
que si vous en faites expressément la demande.

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70



TOUS TRAVAUX AGRICOLES Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc ...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41



Les Jardins de la Rue

Maraîchage Bio

Livraison de paniers de légumes à Bretoncelles

Aux Petits Fours,
le mercredi de 16h à 19h30

Paniers à 10, 15 ou 20€

Commander sur notre site
www.lesjardinsdelarue.com

Emmanuel Godinot
& Sarah Gilsoul

2, La Rue
61110 Bretoncelles

06.71.21.49.53
lesjardinsdelarue@gmail.com



Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02 33 73 08 21
06 22 39 41 47



 **thelem**
assurances

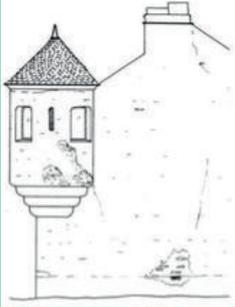
Gaëlle Thebault
Agent Général

Téléphone : 06 98 18 04 21
Fixe : 02 37 36 04 45

Assurances Particuliers, Professionnelles, Agricoles

Numéro d'orias : 19003585 Numéro Siret : 85157734600022

**Emplacement
disponible à 60€**



Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER
Port. 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com
25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche



Horticulteur & Pépiniériste
SARL
**AUX FLEURS
DE
COULONGES**
Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Plantes à offrir
Plantes de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Créla **Phyto-épuration**
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles







Créla est partenaire de : **AquaTiris**
L'assainissement par les plantes

La Petite Forêt
61110 Bretoncelles
Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



BRUNET CÉDRIC
maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation
Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles
tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr
n°siret 44201714100015

RENOV' 61



**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**
CHEMINEES
La Rousselière
61110 BRETONCELLES
Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69
RC de l'Aigle B 409 888 179



L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique
Elisabeth Claiquet
27 La Boag 61110 Bretoncelles
06 15 98 34 52
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

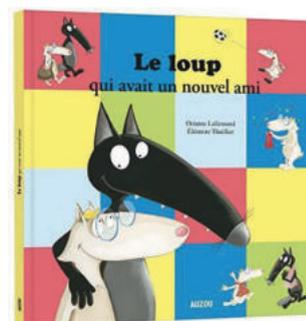
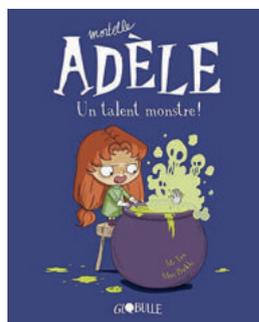
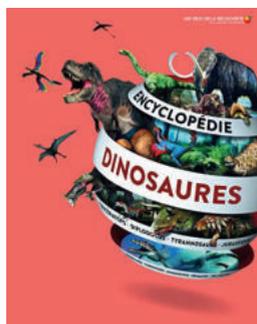
Restaurant
Moulin de Basse-Roche
61110 Condi-sur-Huisne
Tél. 02 33 25 26 14
Port. 06 88 09 51 17
@ marie.france.merel@hotmail.fr





L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2021...

Quel est le point commun entre Mortelle Adèle, l'élève Ducobu, le Loup et les dinosaures ?



Réponse : Ils sont tous en nouveautés à la médiathèque de Bretoncelles !



En effet, l'année dernière la médiathèque a obtenu un budget supplémentaire auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie, ce qui a permis de renouveler les ouvrages dans tous les genres et particulièrement pour la section jeunesse.

Des parutions récentes et variées sont maintenant à votre disposition. Venez en profiter !

Réouverture de la médiathèque depuis le 5 janvier

L'équipe a également travaillé à **un désherbage** des collections. Les livres trop démodés ou abîmés ont été retirés pour laisser la place aux nouveaux arrivants, et permettre ainsi le renouvellement du plaisir de la lecture aux petits comme aux grands.

La médiathèque est gratuite pour tous.

Nous proposons pour tous les âges des livres (romans/documentaires), des livres-audios mais aussi des DVD, des CD musicaux.

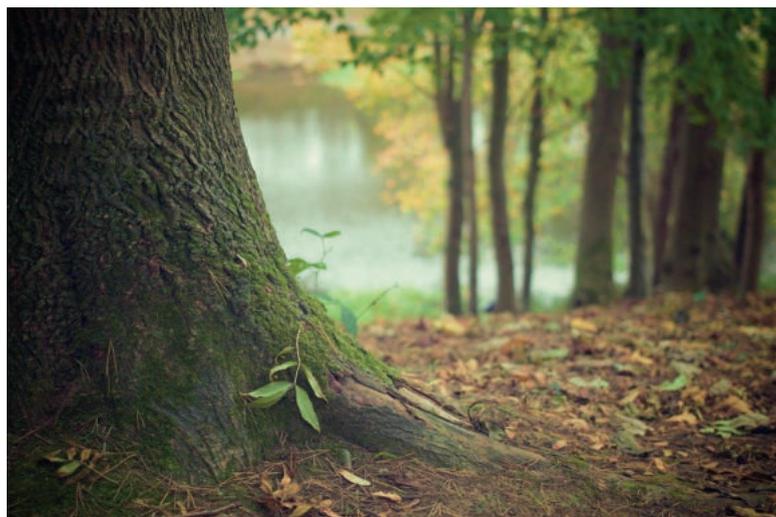
L'équipe est heureuse de vous accueillir :

**mardi et jeudi de 9h à 12h,
et mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**



Espace Abbé Fret

...L'espace Abbé Fret se met au vert en avril et mai !



Pendant deux mois, nous vous proposerons des activités gratuites autour du thème de la forêt.

L'équipe de la médiathèque travaille sur plusieurs propositions parmi lesquelles :

balade contée, conférence, jeux pour les enfants, sélection thématique...

DE PLUS, NOUS ACCUEILLERONS L'EXPOSITION

« LE PÈRE ET L'ARBRE » DE MADAME SUZANNE TELLIER DU 3 AVRIL AU 29 MAI 2021.



**La saison culturelle ,
- films et spectacles -
espère bien reprendre dès janvier 2021
si la crise sanitaire le permet**

L'association Halem Théâtre présente son programme dans "la vie des associations" p.37



RADIO 61110

En ces temps difficiles et dans le respect des protocoles sanitaires mis en place, notre équipe reste soudée et dynamique afin de continuer les émissions dans la mesure du possible.

RADIO 61110, la webradio qui réveille votre commune et qui aime toutes les musiques reste mobilisée et diffuse sur le web en continu et en podcast sur www.bretoncelles.fr.

Nous remercions Monsieur Le Maire pour sa confiance, qui nous permet l'accès aux locaux pour la continuité de nos émissions.

Nous espérons pouvoir mettre en place une nouvelle émission pour présenter les entreprises et associations, dès que les conditions gouvernementales actuelles seront assouplies afin de pouvoir vous accueillir de nouveau.

Nous recherchons toujours un(e) bénévole pour l'enregistrement et la diffusion des émissions, qui sera bien entendu formé(e). Il suffit d'être à l'aise avec l'informatique et une table de mixage.

Contact : radio61110@gmail.com

--
L'équipe Radio 61110.
Webradio associative locale de Bretoncelles, Orne, Normandie

Blog Radio 61110

Facebook : <https://www.facebook.com/>

Instagram : <https://www.instagram.com/>



Gymnastique d'entretien

Les cours de gymnastiques d'entretien avaient repris entre le premier et le deuxième confinement...

En attendant de se revoir tous les mardis de 18h à 19h au gymnase JPMebis le club présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous !

la présidente : Nadine Boyer



CLUB DE LOISIRS DE BRETONCELLES

Siège Social : Mairie de Bretoncelles,
rue Lucien David, 61110
BRETONCELLES

Contact Présidente : Bernadette CHEVÉE

Téléphone : 06 75 52 00 67

Email : clrbretoncelles@gmail.com

Site : <https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr>

Mon équipe et moi-même vous présentons, pour cette année 2021,

nos meilleurs vœux de paix, de sérénité, de bienveillance et de BONNE SANTE.

Que ces vœux deviennent réalité.

Ne nous appesantissons pas sur les conséquences de l'année 2020 mais tournons - nous plutôt vers de nouveaux horizons ! Dès que l'occasion nous sera donnée, nous reprendrons nos activités ainsi que nos manifestations.

Il n'y a pas de moments mieux choisis pour vous remercier, d'ores et déjà, de la confiance que vous nous témoignerez tout au long de cette nouvelle année.

NOS PROJETS SERONT NOMBREUX EN 2021.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site, afin de prendre connaissance de la reprise des activités de notre association.

À très bientôt

La présidente Bernadette CHEVÉE

Une citation de l'Abbé Pierre :

**" On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne.
Donner, c'est recevoir "...**





ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Haute Vallée de l'Huisne

En 2020, HVDH, association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques qui gère la pêche sur la Corbionne à Bretoncelles a été impactée dans son fonctionnement par la Covid 19 et ses conséquences, mais au niveau local il **nous faut relativiser : au regard de l'impact sur la vie économique et sociale, car la pêche n'est qu'une activité de loisir, par contre au niveau des Fédérations départementale et nationale des emplois sont en jeu.**

Deux jours après l'ouverture, la pêche a été interdite du fait du confinement jusqu'au 11 mai. Les pêcheurs de truite ont ainsi perdu 8 semaines de pêche sur les 26 autorisées par leur permis. Les mois d'avril et de mai étant les plus propices pour la pêche de la truite au vairon et à la mouche de mai, nous avons perdu 20 % de nos adhérents annuels, soit une soixantaine.

HVDH a fait le choix d'une gestion patrimoniale, c'est-à-dire qu'aux lâchers de truites surdensitaires, l'association préfère favoriser la reproduction naturelle des truites sauvages en restaurant des ruisseaux pépinières et proposer ainsi une pêche difficile mais de qualité.

En raison des deux confinements, HVDH n'a pu réaliser aucun chantier important en 2020 et les 600 à 700 heures annuelles de bénévolat sont réduites à quelques dizaines. C'est pourquoi la piscine « sauvage » sur La Donnette n'a pu être démontée en avril.

La veille du confinement à 17h00, nous avons été avertis que des « vidanges volontaires » de lisier (une centaine de mètres cubes) et non des épandages étaient en cours dans une parcelle à proximité d'un ruisseau près de la Chapelle-Montligeon. Nous n'avons pas été aidés par les interdictions de déplacement pour faire les constatations avec la Police de l'Eau.

La presse a tout de même pu se faire l'écho de cette pollution et face à tant d'inconséquence, même si le responsable avance l'explication d'un accident, nous souhaitons porter l'affaire en justice.

Au delà de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, la préservation de la qualité de l'eau est l'un des enjeux majeurs des prochaines années.

La Covid 19 a également un autre effet induit. Depuis la perception de la taxe GEMAPI* sur nos impôts locaux en 2018, HVDH attend la mise en place d'une structure communautaire ou intercommunautaire au niveau du bassin de l'Huisne pour gérer cette compétence. Du retard dans la mise en œuvre en 2018 et 2019, de nouvelles élections en 2020 auxquelles s'ajoutent les confinements...

Les besoins d'entretien se font urgents, nous voyons partout les aulnes dépérir, sécher et tomber en créant des embâcles qui peuvent être la cause de crues et menacer les ouvrages publics et privés. Nous avons commencé ce nettoyage en 2016 mais face à l'ampleur de la tâche, nous avons recentré nos chantiers sur la restauration.

2020, une année difficile mais une année qui est pleine d'espoir : nos recensements de frayères pendant l'hiver 2019/2020 ont mis en évidence environ 80 frayères de truites sur les 800 mètres de la Donette entre le camping et la confluence avec la Corbionne.

Des conditions météo favorables, peu de fréquentation en mars/avril et un niveau d'eau estival satisfaisant nous laissent à penser que si l'année n'a pas été favorable aux pêcheurs, elle l'aura été pour la reproduction et la croissance des poissons.

GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Michel Moulin
Secrétaire AAPPMA HVDH
michel-andre.moulin@laposte.net

06 79 12 27 04



UN POTAGER ASSOCIATIF À BRETONCELLES

La mairie met à disposition de l'association Les Pousses Solidaires un terrain communal sur lequel ses membres pourront cultiver collectivement des légumes, des plantes, des arbres fruitiers, des petits fruitiers et des fleurs.

Ce jardin a pour objectifs :

- **Le renforcement du lien social**

L'association souhaite que ce lieu soit celui de rencontres, où chacun pourra venir proposer ses savoir-faire, échanger sur ses expériences, faire des expériences, et ce quels que soient son âge, sa culture et son milieu social.

- **Le respect de l'environnement**

Le potager collectif sera cultivé sur cette parcelle dans le respect de l'environnement en utilisant des procédés écoresponsables. Ainsi, des réflexions collégiales permettront d'élaborer un plan de jardin, de déterminer l'utilisation des déchets organiques (culture en lasagne, compostage...), de chercher des solutions pour l'optimisation de l'usage de l'eau, etc. Des semences biologiques reproductibles et libres de droits seront obligatoirement utilisées sur le terrain...

- **Une nouvelle approche économique**

L'association souhaite que le potager contribue à la production de denrées alimentaires goûteuses, variées et de qualité. Elle s'engage à partager ses ressources et redistribuer les surplus (au bénéfice de l'environnement et de tous). Dans un premier temps les récoltes seront collectives et cuisinées ou partagées entre les participants.



En bref le potager associatif c'est : **retrouver le plaisir du faire ensemble, de manger de saison, afin de prendre soin de nous et de la nature.**

Les Pousses solidaires vous proposent également des composteurs en douglas non traité pour une participation de 22 euros pour 300 litres et 28 euros pour 600 litres. La moitié du coût est pris en charge par le SMIRTOM.

Pour plus d'informations contacter

Gaëlle tel. : 07 86 84 71 38



CALENDRIER 2021 SAPEURS-POMPIERS

Habituellement, à partir du 1er novembre, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles organise sa traditionnelle distribution de calendriers en porte-à-porte. Malheureusement, cette année, en raison des conditions sanitaires, ce moment d'échange et de partage que nous attendions tous n'a pas eu lieu.

L'amicale des Sapeurs-pompiers de Bretoncelles a décidé, en ces moments difficiles, d'offrir les calendriers à l'ensemble des habitants de son secteur en les déposant directement dans les boîtes aux lettres depuis le 15 décembre 2020.

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà envoyé des dons.

Vos dons sont précieux !

Une partie de vos dons est reversée à l'Oeuvre des Pupilles pour les Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France. Ils ont aussi vocation d'aider le personnel volontaire en difficulté. Les dons restants serviront à régler une assurance (invalidité, blessures, décès...) pour chacun de nos Sapeurs-pompiers. Ils nous permettront également d'acquérir du nouveau matériel pour l'amélioration de notre cadre de vie mais aussi de créer des moments de convivialité et de partage pour renforcer notre cohésion.

Vous pouvez encore nous soutenir, plusieurs solutions vous sont proposées :

- courrier à : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles, 24 rue Lucien David 61110 BRETONCELLES.
- Cagnotte en ligne mise à votre disposition en tapant « pompiers Bretoncelles » sur le site helloasso.com ou en scannant le QR Code ci-dessous.
- En déposant votre don directement dans la boîte aux lettres du centre de secours de BRETONCELLES



Le Centre de secours de Bretoncelles en quelques chiffres

Du 1er janvier au 1er décembre 2020, vos Sapeurs-Pompiers ont effectué 402 départs soit un peu plus d'une intervention par jour. 80% des interventions ont été du secours à personnes.

Le centre d'incendie et de secours de Bretoncelles est composé :

- 1 De 26 sapeurs-Pompiers (20 hommes, 6 femmes).
- 2 D'une remise (le garage dans le vocabulaire sapeur-pompier) où sont abrités les véhicules et les autres matériels d'intervention notamment :
- Un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) : Servi par un équipage de 3 sapeurs-pompiers, le VSAV apporte les premiers soins sur les secours à personnes (malaise, secours routier, etc.) et assure le transport à l'hôpital.
- Un Véhicule de Secours Routier Léger (VSRL) : Servi par 3 sapeurs-pompiers, le VSRL est équipé de moyens d'extinction, de matériels de découpe et d'écartement des tôles destinés à désincarcérer les victimes emprisonnées (lors d'accidents routiers, ferroviaires, etc.).
- Un Camion Citerne Rural Moyen (CCRM) : Servi par un équipage de 6 hommes, Il permet d'intervenir sur les missions de lutte contre les feux urbains, permet de faire face aux feux ruraux (citerne de 3 300 litres) ainsi qu'aux feux de végétation (engin 4x4 tout chemin)
- Un Véhicule Léger Chef de Groupe (VLGG) : Servi par le chef de centre afin d'assurer une fonction d'aide au commandement en complément des personnels d'intervention.
- Un Véhicule Léger (VLD) : Servi par 2 sapeurs-pompiers, le VLD intervient pour les opérations diverses (destructions de nids d'insectes, épuisements de cave, etc.) ou permet aux sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de se déplacer pour les actions de formation .

Les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles espèrent, lorsque le contexte sanitaire le permettra, avoir le plaisir de vous revoir lors de nos diverses manifestations (loto, Sainte Barbe ...) et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Amicalement,
Damien Dos Anjos, Président de l'Amicale



ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Derniers événements

Afin de respecter les mesures sanitaires actuelles, les derniers événements se sont déroulés en comité restreint.

Le 11 novembre, un hommage a été rendu au monument aux morts. Après la lecture des textes officiels et l'appel aux morts, deux gerbes ont été déposées : l'une par M Daniel CHEVÉE, Maire de Bretoncelles, l'autre par M Pascal GEORGES, président de l'association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Bretoncelles.



Au cimetière, un hommage a été rendu au carré militaire, avec dépôt de gerbe devant le monument où reposent les soldats morts durant le conflit nous opposant à la Prusse en 1870-1871. Un bouquet a été déposé sur la tombe de **Roger CALBRIS**, résistant fusillé au Mont Valérien le 30 mars 1944 à l'âge de 22 ans.

La célébration religieuse et la cérémonie au monument aux morts de Condé-sur-Huisne initialement prévues ont été annulées, conformément aux dernières consignes reçues.

Le 21 novembre devait être consacré à la commémoration du 150ème anniversaire de la bataille de Bretoncelles en 1870, opposant l'armée française à la progression de l'armée prussienne. Les événements prévus pour cette journée ont, pour la plupart, été reportés. Seule a été maintenue la cérémonie prévue au cimetière de Bretoncelles. À 15 heures, nous avons été accueillis par M. Daniel CHEVÉE, maire de Bretoncelles, passionné par l'histoire locale et le lieutenant-colonel de réserve Yves DUPREZ, délégué général pour le département de l'Orne du « Souvenir Français », passionné d'histoire militaire. Par

leurs explications, nous avons pris la mesure de cette bataille particulièrement meurtrière.



Une minute de silence a été observée et une gerbe déposée devant le monument de 1870 où reposent 25 soldats français, sur la tombe du **Capitaine POMMERELLE**, officier français décédé des suites des blessures dont il a été victime le 21 novembre 1870, mais aussi sur la fosse commune où 16 soldats prussiens sont inhumés, victimes eux aussi de ces combats.



À 16 heures, nous avons participé à une cérémonie d'hommage au monument aux morts de La Fourche, organisée par la commune de Sablons-sur-Huisne.

Carré militaire

Dans le but de refixer certaines plaques sur les croix du carré militaire du cimetière de Bretoncelles, l'AACPG recherche des informations sur ceux qui y reposent. Si vous êtes parents, proches ou si vous avez des renseignements ou anecdotes concernant le carré militaire, vous pouvez prendre contact avec nous par courrier à la mairie de Bretoncelles,

ou par téléphone au 06 28 28 64 69.

Merci d'avance pour votre aide.

Pascal GEORGES



BRETONCELLES PATRIMOINE ET NATURE

Restons confiants

Cette année 2020 restera marquée par des événements exceptionnels et difficiles. La situation sanitaire a empêché nos rencontres, nos moments de partage.



Néanmoins, nous en avons profité pour refondre **notre site internet**. Donatella et Mark ont travaillé (à distance bien sûr). **Pour le découvrir connectez vous sur : <https://www.bretoncelles-patrimoine-nature.fr>**

Nous étions présents à **la cérémonie du 150^{ième} anniversaire des combats contre les Prussiens** à Bretoncelles (le 21 novembre 1870), durant la guerre de 1870-1871, et l'avons filmé. **La vidéo est sur le site** au menu : Patrimoine Culturel > Commémoration guerre 1870-1871



La vie des associations



L'oseraie, nous en parlions depuis quelque temps, nous l'avons faite (ou presque). Les premiers travaux ont commencé en novembre. L'équipe municipale a préparé le terrain et ensuite notre équipe de choc masquée (Claude Bacle, André Dosne, Yves Ouvray, Roland Peisey, Rémy Tafoiry) a étalé les ballots de paille. Il ne reste plus qu'à planter les 1 500 boutures...



Pour les promeneurs, l'oseraie se situe dans l'ENS, à gauche de l'allée qui dessert les mares. La surface est de 200 m² et l'emplacement correspond aux exigences de la culture de l'osier (humidité du sol).

Nos prochains RDV :

Le 13 mars : Assemblée Générale de BPN.

Le 24 avril : Rando 61.

Mai/Juin : Travaux dans l'église, peinture de la nef.

En espérant que 2021 nous permette une relance, toute l'équipe BPN vous souhaite, ainsi qu'à vos proches une année 2021 plus sereine, plein de santé et de bonheur.

Nicole Aurillon

Présidente

06 87 41 02 44

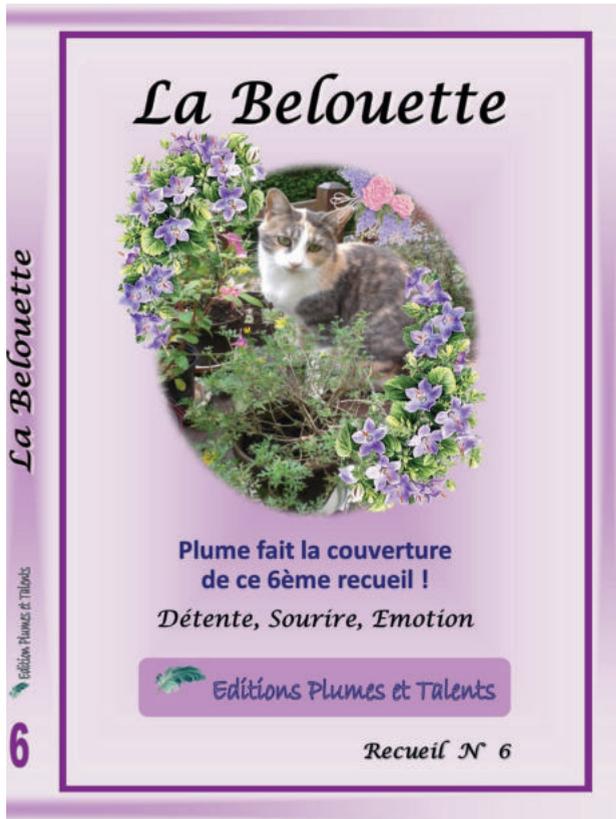
Bretoncelles.pn@free.fr



PLUMES ET TALENTS

Songe d'une nuit d'été,

Le nouveau recueil apparaîtra dans le premier trimestre 2021.
Laissons-nous emporter par cet extrait plein de fantaisie...
au coeur de l'été !



Sur les toits, la lune, les ombres dansent
Les rêves veillent sur les endormis
Un haut clocher sonne la demi-nuit
De son grimoire alors elle s'élançe
Elle déambule dans la ruelle
Les pavés révèlent tous leurs secrets
Une panthère l'oreille aux aguets
Une robe tigrée qui étincelle
Un feulement sous un porche sculpté
La ville est couleur d'or et d'écarlate
Un chat de noir vêtu lui tend la patte
Elle l'entraîne d'un pas chaloupé
Quelque humain dont l'esprit est envoûté
Jurera avoir vu par ciel de traîne
Chantonnant à la brune une rengaine,
Une étrange panthère, un chat ganté.

Eleusis Bellusci



RETOUR DE LA SAISON CULTURELLE

De concert avec la mairie, et suite aux mesures du gouvernement, l'association Halem a bien entendu suspendu les rendez-vous cinéma et spectacles.

Nous espérons reprendre les manifestations dès janvier 2021.

Nous avons pu, depuis Septembre, organiser 3 séances cinéma, avec un premier partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, qui fait de nous un lieu d'accueil de cinéma itinérant et nous permet de diffuser des films encore présents dans les salles des cinémas habituels. Une cinquantaine de personnes, dont une quinzaine d'enfants pour la séance jeune public, s'est déplacée. Tourné vers l'écran et masqué, le public n'avait pas à craindre une quelconque contamination.

Nous avons hâte de vous retrouver à partir du 23 Janvier avec 2 séances cinéma. 17h pour le jeune public et toujours à partir de 19h30 pour la séance Tout public. C'est le dernier film d'**Albert Dupontel**, "**Adieu les cons**", encensé par la critique, qui devrait être programmé.

Erwan
HALEM THÉÂTRE.

***Veillez vérifier dans
la presse, PanneauPocket ou auprès de la mairie
que les évènements
ont lieu.***



La gestion des déchets sur la commune de Bretoncelles

Le SMIRTOM du Perche Ornaïs assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés des 61 communes membres, dont Bretoncelles, comptabilisant au total 44 284 habitants.

La collecte du tri sélectif et les consignes de tri



Le tri sélectif est collecté en sacs jaunes (collecte en porte-à-porte) ou en conteneurs (collecte en apport volontaire). Les consignes de tri restent les mêmes pour tous !

Pour rappel, les consignes de tri ont été étendues à tous les emballages plastiques en avril 2017 : désormais tous les emballages se trient !



Dans le conteneur jaune ou le sac jaune, on dépose :

- Le papier, les emballages en carton, les briques alimentaires, •
- Les emballages en métal
- Tous les emballages en plastique (bouteilles mais aussi pots de yaourts, barquettes, films...).

Pourquoi mélange-t-on les emballages de différentes matières dans le conteneur jaune ou les sacs jaunes ?

Tous les emballages triés sont amenés au centre de tri de Valor Pôle 72 au Mans qui va séparer les matières pour ensuite les acheminer vers les usines de recyclage. Une vidéo explicative permet de bien comprendre le fonctionnement du centre de tri, à regarder sur notre site internet <https://www.smirtompercheornais.fr/> ou le site de Valor Pôle 72 : <https://www.valorpole-72.fr/>

Tous les emballages en verre sont à déposer dans les conteneurs à signalétique verte : pots, bocaux, bouteilles... •



Les déchèteries



La déchèterie la plus proche est celle de Rémalard, située dans la ZA Saint-Marc (commune de Dorceau).

Horaires d'ouverture

(horaires d'hiver du 01/11/2020 au 31/03/2021) :
lundi au samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Que peut-on y apporter ?

- les déchets verts / végétaux
- le mobilier
- les encombrants
- le bois
- la ferraille
- les gravats
- les cartons
- les ampoules et néons (il est également possible de les déposer dans les magasins qui les vendent).
- les déchets d'équipements électriques et électroniques
- les déchets chimiques / dangereux
- les huiles alimentaires et de vidange
- les cartouches d'encre
- les pneus
- les petits extincteurs de particuliers (moins de 2 kg)
- les textiles et chaussures (il y a également souvent des conteneurs sur les parkings des supermarchés).

Pour les autres déchets (bouteilles de gaz, médicaments...), pensez aux « distributeurs » : on les ramène là où on les achète !

Tous ces déchets ne doivent pas être déposés dans les conteneurs ordures ménagères.

Mais déposés en déchèterie, ou dans les points de vente, ils pourront être valorisés !

Que reste-t-il dans les ordures ménagères et comment les réduire encore ?

Une fois tous les déchets bien triés, le sac d'ordures ménagères est peu volumineux... On y retrouve encore les déchets alimentaires, les déchets d'hygiène (mouchoirs, couches, protections...) et les produits à usage unique.

Quelles solutions pour réduire encore nos ordures ménagères ? :

Composter ses déchets !

Dans le bac à compost on peut mettre les déchets alimentaires et ses déchets verts mais aussi les mouchoirs en papier, sopalin (non-imprimés), le marc de café et les filtres...

Le compost ainsi obtenu est utilisé comme engrais et va enrichir la terre.

L'association Les Pousses Solidaires et le SMIRTOM s'associent pour vous proposer une distribution de composteurs sur votre commune ! La date sera fixée dès que cet évènement pourra avoir lieu, vous pourrez retrouver toutes les informations auprès des Pousses Solidaires. Voir " les pousses solidaires " p.21

Pour toute autre information, contactez-nous au 02 33 25 55 87
ou consultez notre site internet : <https://www.smirtompercheornais.fr>



LE PARC ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT AGRICOLE

Saviez-vous que la Politique Agricole Commune de l'Europe servait aussi à préserver le bocage percheron ?

Au travers des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) portées par le Parc naturel régional du Perche pour son territoire, une centaine d'agriculteurs, dont 3 possédant des parcelles à Bretoncelles, ont été aidés en échange de leur engagement pour l'environnement.

Au terme de 5 années d'existence de ce dispositif, le Parc a souhaité évaluer sa réussite.

« Le Parc porte le dispositif des MAEC parce qu'elles répondent à deux enjeux majeurs pour notre territoire : la protection de la biodiversité et la qualité de l'eau, au travers du maintien des prairies et leur gestion extensive », explique Jean-Michel Bouvier, président du Parc.

« Les agriculteurs volontaires s'engagent pour 5 ans et une première campagne s'achève. Nous avons donc mené une enquête auprès des exploitants engagés depuis 2015.

39 des 45 agriculteurs engagés y ont répondu. »

«Les résultats montrent l'importance des MAEC, non seulement pour aider les agriculteurs à améliorer leurs pratiques mais aussi pour soutenir ceux qui font déjà bien, qui sont nombreux et n'ont pas d'autre moyen de valoriser cette plus-

value environnementale », poursuit Jean-Michel Bouvier. C'est ce que confirme Frédéric Bellanger, éleveur de Blondes d'Aquitaine et de Limousines à Moutiers-au-Perche.

« Notre enquête montre que 46% des exploitants interrogés pratiquent déjà une agriculture favorable à l'environnement. Mais 51% ont fait évoluer leurs pratiques vers des façons de faire plus vertueuses. 225 hectares ont ainsi été remis en prairie chez ces agriculteurs.

Au total, 41% disent avoir fait des économies et 35% ont gagné en sécurité fourragère » détaille Marie Fetiveau, chargée de mission MAEC au Parc.

« 84% des agriculteurs souhaitent conserver ou accentuer ces pratiques ce qui montre l'engagement des agriculteurs et la réussite de ce dispositif. » précise-t-elle.

Pour 72% de ces exploitants, l'arrêt des MAEC entraînerait des difficultés financières. Ils sont donc largement favorables à la reconduction d'un système équivalent dans la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune, dont les arbitrages sont encore en cours.

De même qu'ils sont 95% à trouver pertinent leur portage par le Parc et satisfaits à 94% de l'animation de ces mesures par le Parc.

Les MAEC, c'est...

106 exploitations engagées entre 2015 et 2020

45% de ces exploitations en bovin viande
92,6 ha de SAU moyenne

7 000 ha

6% de la Surface agricole utilisée (SAU) du Perche

+ de 100 km de haies engagés



Le Parc accompagne le dispositif MAEC sur son territoire, élargi aux sites Natura 2000

Un soutien aux bonnes pratiques*...



46% des exploitations pratiquent déjà une agriculture favorable à l'environnement



pour **72%** des exploitants, l'arrêt des MAEC entraînerait des difficultés financières

... et des évolutions concrètes*

51% des agriculteurs ont évolué dans leurs pratiques



225 ha de cultures remis en prairies



41% ont fait des économies de charges avec l'évolution de leurs pratiques



35% ont gagné en sécurité fourragère



* D'après une enquête réalisée en 2020 auprès de 39 des 45 exploitations engagées dès 2015)

Macroneo/PNRP 2020

Conter Fleurilles

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES
02 37 37 07 16

FERME DE LA DUFFETIÈRE

VENTE DIRECTE À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE DE RACE SALERS
LÉGUMES SECS – HUILE DE COLZA

06 48 09 99 24

SARL GARAGE LABBE

2 Z.A. la croix des chênes
61110 Bretoncelles

02 37 29 02 43

ENTRETIENS RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

FRET Yannick
Artisan

ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles



QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Certains bretoncellois exécutent des travaux sans déclaration préalable. Or, un nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en application.

Depuis le début de l'année 2020 et des règles strictes, validées par les communes du canton de Bretoncelles, sont désormais applicables.

Règles de base

- Le permis de démolir (constructions et murs de clôture) est applicable sur l'ensemble de la commune
- Les clôtures y compris portails et portillons sont soumises à déclaration préalable
- Les ravalements sont soumis à déclaration préalable
- Les installations et travaux divers modifiant l'aspect extérieur des constructions sont soumis à autorisation suivant le Code de l'Urbanisme,
- Les défrichements sont soumis à autorisation dans les espaces boisés

En ce qui concerne couleurs, arbres et arbustes, se reporter à la charte du parc naturel du Perche qui offre une large palette de choix.

A retenir : la plantation de thuya et de laurier palme est interdite.

Règles relatives au patrimoine

L'ensemble du réseau de haies bocagères est repéré au titre de l'article L 151-23 ; en conséquence tout arrachage, tout abattage total, toute coupe à blanc comportant l'abattage d'arbres de haut jet, sont soumis à déclaration préalable et pourront être subordonnés à des plantations nouvelles ou à des mesures compensatoires précisées par l'avis de la commission intercommunale compétente pour les haies...

Lorsque le repérage concerne des espaces non arborés (prairies, pâtures...), la plantation d'arbre y sera soumise à déclaration préalable et pourra être interdite.

Que risque-t-on en cas de non-respect ?

Tout simplement, **la suppression de la construction qui fait l'objet du litige.**

La commune entend œuvrer pour embellir notre village et consacre beaucoup d'énergie pour les habitations en ruine et les parcelles en friche.

Tous ensemble, en respectant un minimum de règles, nous pouvons y contribuer.

Le maire

Pluviométrie

| Mois \ Année | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
|--------------|-------------------|--------|---------------|------|
| | sept | 44,31 | 35,50 | 41 |
| oct | 136,72 | 108,70 | 134 | 100 |
| nov | 141,90 | 27,30 | 124 | 37 |
| | Moulin de Thivaux | | La Gilardière | |

Ces relevés sont effectués
quotidiennement par

M Huchon

et M Moreau.

Pour en savoir plus :

www.agriculture-durable61.com



Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



**depuis 40 ans
à votre service**

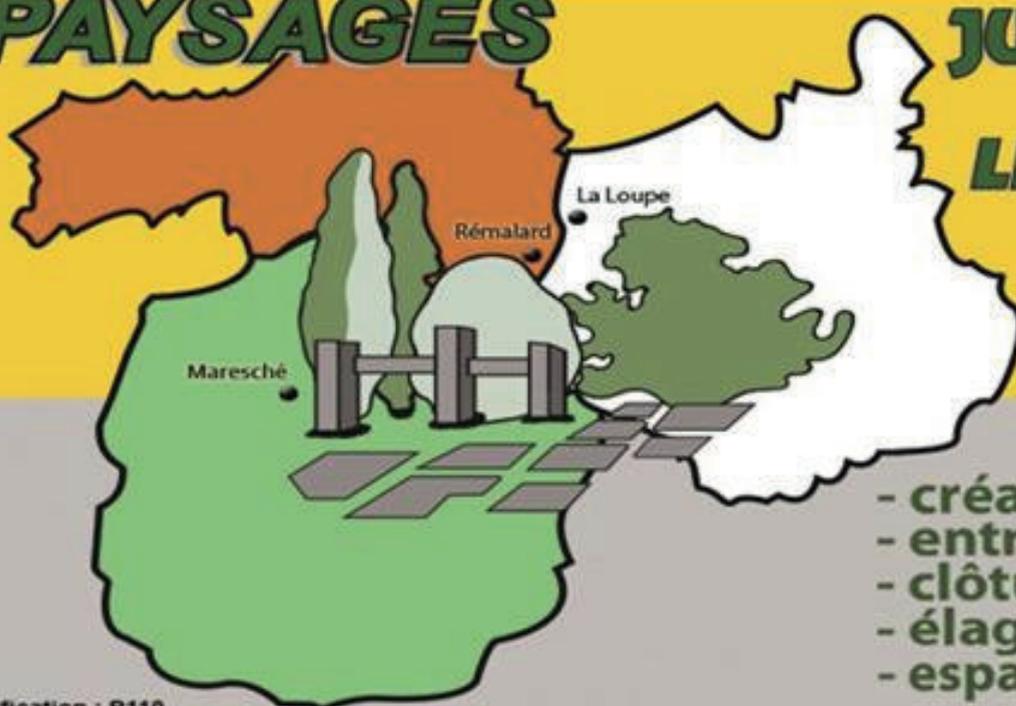
- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

PAYSAGES

JULIEN & LEGAULT



- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

Agence de l'Orne

Boisard
BP 27

61110 BELLOU SUR HUISNE

Tél. : 02 33 73 48 54

Agence de l'Eure et Loir

52 Avenue du Thymercois
BP 51

28240 LA LOUPE

Tél. : 02 37 81 05 38

Agence de la Sarthe

1 Rue du Bois du Frou
ZA Maine Eco Park - BP 11

72170 MARESCHE

Tel. : 02 43 33 93 49

MATFER



MAGASIN D'USINE

MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine !

Retrouvez le catalogue et les actualités du magasin d'usine sur

www.matfer-magasinusine.com

**Ustensiles - Vaisselle - Articles éphémères - Poêles
Casseroles - Moules à pâtisserie**

Horaires magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

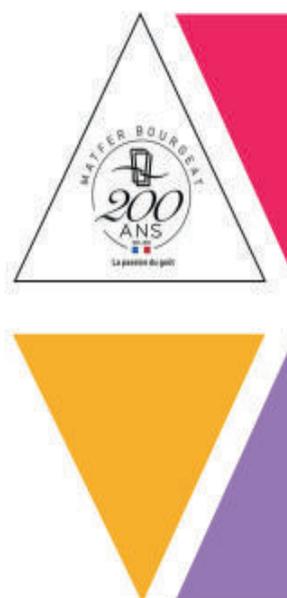
14h - 17h

Mercredi :

10h - 12h 30 / 14h - 17h

Samedi :

10h - 12h 30



Longny-au-Perche

ZI Les Réhardières - Route de L'Aigle - 61290 Longny-au-Perche - 02.33.85.38.02

**Le magasin d'usine MATFER, c'est aussi 2 BRADERIES ANNUELLES :
une au printemps et une en hiver.**

Retrouvez toutes les informations sur nos manifestations et nos promotions sur notre site internet.

Annuaire de la commune

Mairie ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

Courriel : mairiebrettonnelles@orange.fr

Agence postale : 02 037 052 031 072

Communauté de Communes Coeur du Perche ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : **Madame Nathalie LIGER**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettonnelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :

le vendredi matin dans le bourg

(sauf les 1er mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Eau

Brettonnelles : mairie * **Chantal Bâcle** : ☎ 06 29 52 88 57

Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lu. : 8h à 12h - me. et ve. : 14h à 19h

* Longny-au-Perche : tlj. ; 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

SAMU ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la mairie, 24 rue Lucien-David)

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

ou par message oral ou SMS au 06 41 41 00 39

Consultations uniquement sur rendez-vous depuis le début de la crise sanitaire.

Masseur-kinésithérapeute (derrière la mairie)

Léa DEBRAY (leadebray@live.fr) et **Aurélien LEWALTER**

☎ 02 37 37 90 141

Horaires : lu., me., je. : 9h à 12h30 - ma. ve. : 14h à 18h

Osthéopathe (derrière la mairie)

Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55

Horaires du cabinet : lu., ve. : 9h à 20h et sa. : 9h à 12h

Pharmacie : Lu., ma., je., ve. : 9h à 12h30 & 14h à 19h . Mer., sa. : 9h à 12h30. Fermé le dimanche.

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62.

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

CPAM permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, mercredi de 9 à 12h45 et 14 à 16h.

Assistante sociale ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h15 à 12h.

Ambulances

Ambulances Malnuit, Rémalard ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles, Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union nationale de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin.

Agence postale communale : ☎ 02 37 52 31 72

du lundi au samedi, de 9h à 12h30,

dans les locaux de la mairie.

Espace Culturel Abbé Fret

Médiathèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio@brettonnelles.fr

ma., je. : 9h à 12h - me., sa. : 9h à 12h & 14h à 18h.

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

ma., me., ve. et sa : 9h à 12h30.

je. : 9h à 12h15.

Uniquement sur RV l'après-midi.

Notaire

Étude Bellemère ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Paroisse catholique

<https://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans).

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) : ☎ 06 79 12 27 04
Michel MOULIN, michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (Association paroissiale Bretoncelloise d'Éducation & Loisirs) :
Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 45

ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) :
Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

ADI (Association pour la Diffusion de l'Information) :
Nelly SLATER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27
& mairiebretoncelles@orange.fr

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS,
Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (Association des Parents d'Élèves) : Laetitia FARDOIT,
ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Morgane BASTARAUD
☎ 06 72 85 79 48 morganebasta@hotmail.com

Au Clair de Lune (École de musique associative) :
Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34,
Auclairdelune.asso@gmail.com et www.facebook.com/
Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Arnaud RITZ,
☎ 06 51 24 74 33 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Émilie COURTOIS, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 83 40 12 63 (Yoga, Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : André Ferroudj, 4 Boncour
Sablons sur Huisne. ☎ 09 67 83 29 58

Boxe thaïlandaise : Thierry DUCHEIX ☎ 06 51 95 52 56

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) :
www.bretoncelles-patrimoine-nature.fr
☎ 06 87 41 02 44

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE,
☎ 06 75 52 00 67 & clubdeloisirsbretoncelles.fr

Échollines (Chorale) : cpr.echollines@orange.fr
Hilary DRIVER (Présidente) ☎ 06 89 54 24 79 et
Bernadette BUQUET (Chef de chœur) ☎ 06 08 12 16 24

Étriers Bretoncelles : Marie-Laure DUBOIS TOSO,
1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21
64 08

Hautes Planches (Fanfare de) : (pour l'instant,
fanfare...
mais d'autres activités à suivre prochainement !)
3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (Gymnastique Volontaire - Groupe
Folklorique Bretoncellois) :
Brigitte MARTIN, ☎ 06 70 05 13 75 et
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 &
bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Nadine Boyer.
1 rue du mont Harou. Moutiers au Perche.
☎ 02 33 25 83 40

Halem Théâtre : Marie Florence Duprieux, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27
ou halemtheatre@gmail.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-
Lemaître ☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40
résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du Perche : Daniel SECRÉTAIN,
La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72.
famille.secretain@orange.fr

Pousses solidaire (Les) : Gaëlle Desgortes
☎ 07 86 84 71 38 ou lespoussessolidaires@mailo.com

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT
☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

Radio 61110 : https://radio61110.blogspot.com &
radio61110@gmail.com

Tae kwon do «Les Perchés du Art'Tae» :
Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89,
lesperchesduart.tae@gmail.com

Dates à retenir

Prochains Conseils Municipaux

Mardi 12 janvier 2021 à 19h
 Vendredi 26 février 2021 à 19h
 Vendredi 26 mars 2021 à 19h
 vendredi 23 avril 2021 à 19h

Permanence des élus

Afin de favoriser le dialogue et répondre à vos questions
Monsieur le Maire
 reçoit sur rendez-vous tous les lundis, mardis, jeudis,
 vendredis et samedis
 (ou sans rendez-vous si disponible)
 de 10 heures à 12 heures.

Chantal Bâcle, Annick Haye, Michel Lemonnier
 vous accueilleront sans rendez-vous, respectivement
 les mercredis, vendredis et samedis
 de 10 heures à 12 heures.

Vu la crise sanitaire
 ne pas hésiter à consulter PanneauPocket pour des
 informations de dernières minutes,
 ou la mairie

Solution des mots croisés
 p 16

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | H | I | V | E | R | N | A | L | E | S |
| 2 | U | T | O | P | I | E | S | | T | U |
| 3 | R | I | S | E | E | S | | A | R | C |
| 4 | L | N | | E | N | L | E | V | E | E |
| 5 | U | E | F | | S | E | L | E | C | T |
| 6 | B | R | I | N | | | U | N | I | T |
| 7 | E | A | T | | N | A | S | A | | E |
| 8 | R | N | | I | O | N | | N | O | |
| 9 | L | T | | P | I | A | S | T | R | E |
| 10 | U | S | | S | E | R | R | E | E | S |

Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.)

tous les mois
 Se renseigner à la Communauté de Communes
 02 33 25 44 85

Un site dédié tout particulièrement aux familles :
 Communauté de communes Coeur du Perche

Service Jeunesse
 Zone d'activités Saint-Marc Ouest
 61110 Rémalard-en-Perche

Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tel : 02 33 25 44 85
<https://jeunesse.coeurduperche.com>

Per'Chouette

Maison de la petite enfance

2 rue Gustave Le Corre
 61110 Sablons-Sur-Huisne

Tél : 06 74 29 22 32

maisondelenfance@people-and-baby.com
 Possibilité d'accueil des moins de 3 ans
 du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Horaires SNCF (jusqu'au 12 juillet 2021)

Il y a des travaux partout... tout le temps !

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Fiche horaire Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :

https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-129164_tcm56-227899.pdf

Paris Montparnasse – Chartres – Nogent le Rotrou – Le Mans

| <i>jours de circulation</i> | L à V | L à V | L à V | S | Q* | L à V | SDF | L à V | L à V | SDF | L à V |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Paris | | 05:33 | 07:09 | 06:36 | 11:06 | 15:06 | 16:09 | 16:24 | 17:24 | 18:09 | 18:24 |
| Versailles | | 05:46 | 07:25 | 06:52 | 11:22 | 15:22 | 16:25 | 16:40 | 17:40 | 18:25 | 18:40 |
| Chartres (A) | | 06:42 | 08:24 | 07:37 | 12:07 | 16:08 | 17:24 | 17:27 | 18:27 | 19:24 | 19:27 |
| Chartres (D) | 06:23 | 06:47 | 08:29 | 08:29 | 12:29 | 16:31 | 17:29 | 17:29 | 18:29 | 19:29 | 19:29 |
| La Loupe | 06:44 | 07:18 | 09:01 | 09:01 | 13:01 | 17:05 | 18:01 | 18:01 | 19:01 | 20:01 | 20:01 |
| Bretoncelles | 06:51 | 07:26 | 09:09 | 09:10 | 13:09 | 17:12 | 18:09 | 18:10 | 19:09 | 20:09 | 20:09 |
| Condé sur huisne | 06:57 | 07:31 | 09:15 | 09:16 | 13:16 | 17:18 | 18:16 | 18:16 | 19:15 | 20:16 | 20:16 |
| Nogent le Rotrou (A) | 07:02 | 07:36 | 09:22 | 09:22 | 13:22 | 17:24 | 18:22 | 18:22 | 19:22 | 20:22 | 20:22 |
| Nogent le Rotrou (D) | 07:03 | 07:37 | 10:44 | 10:44 | | 17:57 | 18:25 | 18:24 | 19:43 | 20:44 | 20:48 |
| Le Mans | 07:49 | 08:24 | 11:21 | 11:21 | | 18:47 | 19:17 | 19:15 | 20:22 | 21:23 | 21:28 |

Le Mans – Nogent le Rotrou – Chartres – Paris Montparnasse

| <i>jours de circulation</i> | L à V | L à V | S | L à V | Q* | Q* | L à V | L à V | Q* | | |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|--|
| Le Mans | 03:38 | 06:01 | | 06:40 | | 12:40 | 15:35 | 16:40 | 17:38 | | |
| Nogent le Rotrou (A) | 04:15 | 06:31 | | 07:30 | | 13:27 | 16:11 | 17:36 | 18:15 | | |
| Nogent le Rotrou (D) | 05:37 | 06:37 | 06:37 | 07:31 | 08:36 | 13:37 | 16:37 | 17:37 | 18:37 | | |
| Condé sur huisne | 05:43 | 06:43 | 06:43 | 07:38 | 08:42 | 13:43 | 16:43 | 17:43 | 18:43 | | |
| Bretoncelles | 05:49 | 06:49 | 06:49 | 07:44 | 08:47 | 13:49 | 16:49 | 17:49 | 18:49 | | |
| La Loupe | 05:57 | 06:57 | 06:57 | 07:53 | 08:55 | 13:58 | 16:58 | 17:58 | 18:58 | | |
| Chartres (A) | 06:30 | 07:30 | 07:30 | 08:29 | 09:30 | 14:30 | 17:30 | 18:30 | 19:30 | | |
| Chartres (D) | 06:32 | 07:32 | 07:35 | 08:34 | 09:35 | 14:52 | 17:35 | 18:36 | 19:35 | | |
| Versailles | 07:23 | 08:23 | 08:38 | 09:24 | 10:37 | 15:41 | 18:38 | | 20:38 | | |
| Paris | 07:35 | 08:36 | 08:50 | 09:35 | 10:50 | 15:53 | 18:50 | 19:44 | 20:50 | | |

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme Aubry Line

5 la Malardière
06 77 95 97 33

Mme Marchand Hélène

1 Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Mme Finet Nabila

6 résidence la Pezassière
02 37 37 29 09

Mme Pichois Evelyne

4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Mme Gontier Betty

3 rue de la Passerelle
02 18 00 60 95 / 06 04 48 53 44

Mme Ritz Stéphanie

7 Jonville
06 49 95 76 33

Mme Léger Séverine

Plaisance
02 37 37 24 55

Mme Riva Annick

2 rue Roger-Calbris
02 37 37 27 94

Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant
Tél. 02 37 37 24 10
4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

ALG
DISTRIBUTION

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108 Mail: algdistribution61@gmail.com
BRETONCELLES

TAXI CAILLON
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16

LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr



Entretien THOMAS Parcs & Jardins Christophe

La Jollivetière
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**



SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE

Sébastien PIGEON
Responsable du centre



CONTROLE TECHNIQUE
BRETONCELLOIS

4 ZONE ARTISANALE DE LA
CROIX DES CHENES
61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 20

www.bretoncelles.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

EN VRAI, PLUS ON SE PARLE, MIEUX ON SE COMPREND.

Être mutualiste, c'est agir au contact de nos 3,5 millions de sociétaires, sur le terrain.



groupama.fr |  Groupama Centre Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

 Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

 **N°Cristal 09 69 36 10 11** *
APPEL NON SURTAXÉ

 **Groupama**
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

SARL BEATRIX



**Maçonnerie
Couverture
Restauration
Plâtre
Aménagement
de combles
Pose fenêtres PVC
Carrelage**

Le Petit Boulay - 61110 DORCEAU
Tél. 06 33 73 65 16

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

RGE
QUALIBAT
UNION DES MÉTIERS DE LA PLUMBERIE ENR

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : **02 37 37 21 86** Port. : **06 19 60 51 81**
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies (qualigaz - qualifioul)
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Pompes à chaleur QualiPAC
Alarme
Portail Electrique
Domotique

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél: 02 33 81 57 83



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Laujardière, CS 25014, 14100 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.



*Garde d'animaux
Visites à domicile*

Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN
AD
EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36